

Partie Economie – Bull 16

Par Inf'OGM

Publié le 31/12/2000

FRANCE - D'après une étude du groupe CSA TMO, menée en avril 2000 auprès de 1007 personnes, 30% des Français sont "anti-OGM", très méfiants vis-à-vis des informations des emballages et sont favorables à l'interdiction totale des OGM. 30% sont "réticents" et sont opposés au développement des OGM. 27% sont "confiants" vis-à-vis des emballages alimentaires et achèteraient des produits OGM. Enfin, 13% sont "pro-OGM" : ils sont prêts à en acheter et estiment qu'ils permettent de respecter l'environnement et de lutter contre la faim dans le monde. Par ailleurs, 84% des Français jugent qu'il n'y a pas assez d'informations sur les OGM (91% en 1999). Les sources d'information qui inspirent le plus confiance sont les chercheurs (42 %) et les associations de consommateurs (40%) et les deux sources qui inspirent le moins confiance sont les grands semenciers (43% contre 35% en 1999) et le gouvernement (23% contre 25% en 1999). Ainsi 83 % pense que l'on devrait attendre d'en savoir plus sur leurs conséquences avant de les utiliser.

IRLANDE - Afin de répondre aux attentes du consommateur, le volailler Superquinn a décidé d'importer exclusivement du soja non génétiquement modifié pour nourrir ses poulets. La firme a mis un an pour établir une filière sécurisée avec les Etats du nord du Brésil. Les premiers poulets garantis sans OGM ont été vendus début janvier. Pour assurer les contrôles, ils ont fait appel à la société IdentiGEN.

Irish Time, 4 janvier 2001

ROYAUME-UNI - A la demande de la Food Standards Authority, de nouvelles analyses ont été faites sur des produits alimentaires dans lesquels l'association Friends of the Earth avait détecté, en novembre 2000, la présence de maïs génétiquement modifié interdit en Europe : GA21 et DBT418 (cf. Inf'OGM n°14). La FSA conteste "à des taux détectables", c'est-à-dire inférieur à 0,1%, la présence desdits maïs dans les aliments incriminés.

Agrisalon.com, 20 décembre 2000

PARAGUAY - En réponse au rejet brésilien d'une cargaison de maïs, soupçonnée de contenir des OGM, les compagnies d'exportation du Paraguay ont adopté un programme d'étiquetage des OGM. Le Brésil représente 50% des exportations du Paraguay. L'étiquetage sera développé par une entreprise française, SGS.

Steve Lewis, Paraguay Adopts GM Labelling, <http://www.just-food.com>

BRESIL - Avipal, le quatrième producteur de volailles, s'est vu infliger une amende de 250.000 dollars pour ne pas avoir prévenu les consommateurs du Rio Grande do Sul qu'il nourrissait ses poules pondeuses avec du maïs transgénique, en provenance d'Argentine, depuis le 28 novembre.

Le responsable du Programme de Défense du Consommateur (Procon) de l'Etat de Rio Grande do Sul, M. Ben-Hur Rava, partisan de l'étiquetage obligatoire des OGM, a déclaré : "On ne connaît toujours pas les conséquences à long terme des OGM. [...] J'espère que cette amende servira d'exemple". Avipal peut faire appel de la décision. Selon M. Rava, Avipal a importé 9.300 tonnes de maïs transgénique du pays voisin, l'Argentine. L'importation du maïs argentin avait été autorisée le 31 octobre dernier par un juge de la région, sur la base d'un recours du gouvernement fédéral citant un rapport de Commission Technique Nationale de Biosécurité (CTNBio) favorable à la libération du produit.

AFP, 4 décembre 2000

AFFAIRE STARLINK - Le comité scientifique consultatif de l'Environmental Protection Agency a conclu qu'il y avait une probabilité moyenne que le maïs StarLink soit allergène. De nombreux agriculteurs attaquent Aventis en justice pour pollution, fraude... Plusieurs millions de tonnes de maïs américain, contenant du Starlink, ont été confisqués par la Korean Food and Drug Administration. L'Espagne a décidé de se protéger d'une contamination possible ; le 22 décembre 2000, elle a acheté 150 000 tonnes de maïs brésilien, garanti sans OGM, acceptant de le payer 6\$ de plus que sur le marché international.

SEMENCES - Pioneer Hi-Bred International différera la mise sur le marché de 6 nouveaux maïs hybrides contenant les gènes YieldGard et LibertyLink afin de "ne pas augmenter la confusion chez les clients", car ces variétés ne sont pas autorisées en Europe. Pioneer continuera à commercialiser ses anciennes variétés YieldGard ou LibertyLink.

Communiqué de presse de Pioneer, 18 décembre 2000

OGM en 2000

D'après l'ISAAA (International Service for the Acquisition of Agri-biotech Applications), organisme d'aide à la diffusion des biotechnologies, la surface totale de cultures transgéniques serait de 44,2 millions d'ha en 2000, soit une augmentation de 4,3 millions d'hectare (11%) par rapport à 1999. Cette augmentation est due en grande partie à la mise en culture d'OGM dans les pays en développement qui cultivaient 7,1 millions d'ha d'OGM, en 1999 et 10,7 millions d'ha, en 2000. Pour les pays développés, l'augmentation est de 2,1% (de 32,8 à 33,5 millions d'hectare). 4 pays (USA - 30,3, Argentine - 10, Canada, 3 et Chine - 0,5 millions) cultivent 99% des OGM. 9 autres pays en ont cultivé, mais les seuls à avoir dépassé les 100 000 hectares sont l'Australie et l'Afrique du Sud. En 1999, le Portugal et l'Ukraine avait cultivé des OGM mais n'ont pas renouvelé l'expérience. En revanche, l'Uruguay a cultivé en 2000 ses premiers OGM : 300 hectares de soja RoundUp Ready.

Le soja occupe toujours la première place des cultures transgéniques (58%) et a continué d'augmenter (+20%), alors que le maïs et le colza transgéniques ont été moins cultivés en 2000. Briefs n°21 : Global review of Commercialized Transgenic Crops : 2000

<http://www.isaaa.org>

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/partie-economie-bull-16/